

Annexe à l'arrêté royal du 15 décembre 2013 portant exécution de l'article 37 viciés/1 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.

**Notification de maladie rare ou orpheline**

Modèle de notification à adresser au médecin-conseil sur base de l'arrêté royal du 15 décembre 2013 portant exécution de l'article 37viciés/1 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.

**I – Identification du bénéficiaire (nom, prénom, n°NISS)**

Nom :

.....

Prénom :

.....

Numéro NISS :

.....

**II – Éléments à attester par le médecin spécialiste**

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que le patient mentionné ci-dessus est atteint d'une maladie rare ou orpheline (touchant un nombre restreint de personnes en regard de la population générale (1/2000)), reprise comme maladie rare ou orpheline sur le site Orphanet.

Nom de la maladie : .....

Je tiens à la disposition du médecin-conseil et du service d'évaluation et de contrôle médicaux de l'INAMI les éléments de preuve établissant que le patient concerné se trouve dans la situation attestée.

**III – Identification du médecin spécialiste (nom, prénom, adresse, n°INAMI)**

Nom :

.....

Prénom :

.....

Numéro INAMI :

.....

Date : ...../...../.....

|          |             |
|----------|-------------|
| Cachet : | Signature : |
|----------|-------------|

Vu pour être annexé à Notre arrêté du 15 décembre 2013 portant exécution de l'article 37 viciés/1 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.

PHILIPPE

Par le Roi :

La Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique,  
chargée de Belivis et des Invitations culturelles fédérales,  
Mme L. ONKELINX